

Relevé de décisions Conseil d'Administration Du C.C.A.S de Lomme Du 16 février 2024
--

Sous la présidence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Président du CCAS.

Etaient présents, Administrateurs :

Madame Claudie LEFEBVRE.
Monsieur Alain GRILLET.
Monsieur Jacques SURRANS.
Madame Khadidiatou VENIAT.
Monsieur Arnaud MARCHAND.
Monsieur Jean-Pierre STAELENS.

Excusés :

Monsieur Arnaud DESLANDES.
Madame Marie-Christine STANIEC-WAVRANT.

Assistaient :

Monsieur Jeremy DELALIN, Trésorier Principal.
Monsieur Birame NDIAYE, Directeur du CCAS de Lomme.
Madame Aurélie AVRIL, Directrice Ville Entreprenante et Solidaire.
Madame Laurine MERLIER, Directrice Finances et Marchés.
Madame Frédérique LAGARDE, Responsable du service Ressources Humaines.

2024/01 : Débat et Rapport d'Orientations Budgétaires 2024 – CCAS.

Madame Claudie LEFEBVRE introduit le sujet.

Après une année 2023 assez particulière en conséquence de la Cyber-attaque impactant les services, le Rapport d'Orientations Budgétaires 2024 du CCAS est présenté ce jour.

Quelques éléments à rappeler suite à l'Analyse des Besoins Sociaux :

- Aggravation de la pauvreté suite à l'inflation et la crise énergétique
- Précarité de certains travailleurs pauvres ou accidentés de la vie.

Cette étude a pu mettre en avant le soutien du CCAS de Lomme et l'importance de continuer à préserver et renforcer ses actions.

Monsieur le Président du CCAS, Monsieur Olivier CAREMELLE, précise que ce Rapport d'Orientations Budgétaires présente une série de slides extraites de l'Analyse des Besoins Sociaux.

Le Rapport d'Orientations Budgétaires nous montre également des indicateurs importants pour mesurer la réalité de la situation sociale, du vieillissement...le chômage est aussi détaillé sur les graphiques et l'augmentation du non-recours aux soins depuis la crise sanitaire.

Monsieur le Président aborde le sujet des expulsions sur la Ville de Lomme avec le projet d'installation d'une commission d'urgence pour certains cas. Il souligne par ailleurs le travail conséquent et le soutien apporté par le CCAS et la Ville auprès des citoyens en difficultés.

Le futur déménagement du SSIAD et d'une partie du CCAS est prévu pour la fin d'année 2024, offrant un meilleur confort pour les agents mais aussi dans l'accueil du public.

Monsieur STAELENS demande si la Ville a une indication du nombre de demande de logement. Monsieur le Président explique que tout ne figure pas dans le Rapport d'Orientations Budgétaires mais la Ville de Lomme travaille sur ce sujet avec beaucoup d'attention.

Monsieur STAELENS demande si la Ville a recensé l'augmentation du nombre d'expulsions. Les services sont en attente d'un retour de tous les bailleurs, concernant Partenord, il n'y a pas d'augmentation.

Monsieur STAELENS interroge également le Président sur le fait que le coût de la vie, loyer et charges sont en augmentation et souhaite savoir si les bailleurs sont questionnés sur ce sujet. Monsieur le Président précise que ces points ont été évoqués en réunion avec les bailleurs.

Madame Claudie LEFEBVRE présente quelques points sur la situation financière du CCAS fragilisée par le transfert des EHPAD avec l'AFEJI, les derniers reclassements des agents concernés sont bientôt résolus.

Madame Claudie LEFEBVRE présente également un point sur l'épicerie solidaire et l'association avec le CCAS de Lambersart qui a apporté une plus-value non négligeable. Il est à noter que les commissions ont doublé depuis l'inflation mais les critères restent les mêmes.

Madame Claudie LEFEBVRE présente un point sur la Maison des seniors et le portage de repas à domicile qui n'a pas eu d'interruption pendant la cyber attaque. Il est souligné l'innovation et la créativité de ce service proposé aux séniors.

Madame Claudie LEFEBVRE présente un point sur les orientations budgétaires pour 2024, les objectifs et les moyens du CCAS de Lomme. Sont détaillés les objectifs pour l'année 2024 et la poursuite des efforts pour une lutte contre les exclusions, l'accompagnement au vieillissement par une politique volontariste du maintien à domicile et l'accès aux droits à tout lommeois.

Le CA prend Acte.

2024/02 : Restauration - portage repas a domicile - révision du tarif aide sociale – 2024.

Madame Claudie LEFEBVRE introduit le sujet.
C'est une délibération récurrente, il s'agit de la révision du tarif de l'Aide Sociale du Département pour l'année 2024, pas de sujet.

Adoptée à l'unanimité

2024/03 : Restauration - prix de revient repas a domicile 2024.

Madame Claudie LEFEBVRE introduit le sujet.
Pas de forte augmentation pour le cout de revient d'un repas livré à domicile pour l'année 2024. Il passe de 10,58 euros en 2023 à 11,00 euros en 2024.

Adoptée à l'unanimité

2024/04 : Participation financière activités seniors – été 2024.

Madame Claudie LEFEBVRE introduit le sujet.

Cette délibération présente la participation pour les activités seniors sur l'année 2024, il n'y a pas d'augmentation.

Monsieur STAELENS demande le programme pour les trois sorties prévues. Madame Claudie LEFEBVRE donne un premier état des avancées sur les sorties ainsi que les lieux potentiellement retenus pour juin, août et septembre- en attente de validation.

Adoptée à l'unanimité

2024/05 : Renouvellement du partenariat et contribution de solidarité à la banque alimentaire du Nord

Madame Claudie LEFEBVRE introduit le sujet.

Cette délibération propose le renouvellement du partenariat avec la Banque Alimentaire afin de lutter contre la pauvreté alimentaire et exclusion, lutte contre le gaspillage alimentaire et appel à la solidarité. La Banque Alimentaire du Nord participe pour environ 20% de l'approvisionnement de l'Épicerie Solidaire.

Adoptée à l'unanimité

2024/06 : Adhésion UNCCAS et UDCCAS

Madame Claudie LEFEBVRE introduit le sujet.

Cette délibération est une demande de renouvellement pour l'adhésion avec l'UNCCAS et l'UDCCAS pour l'année 2024, ces structures apportent un soutien, des conseils, la formation et assurent la représentation des CCAS aux niveaux national et départemental.

Adoptée à l'unanimité

Date du prochain Conseil d'Administration du CCAS de Lomme : le 22 mars 2024.

Publié le 29/03/2024